

# CHARTRE D'ENGAGEMENTS BIODIVERSITE

## BNP PARIBAS REAL ESTATE

---

### POUR CONTRIBUER POSITIVEMENT À LA BIODIVERSITÉ

---

La biodiversité apporte de nombreux bénéfices environnementaux, économiques et sociaux, (lutte contre l'effet d'îlot de chaleur, amélioration de la qualité de l'air, maintien des sols, rétention des eaux de pluie, création de lien social, contribution à la santé et au bien-être...). Elle est étroitement liée aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La biodiversité participe au phénomène de résilience urbaine en apportant de nombreux bénéfices aux villes, aux urbains et aux bâtiments.

En tant qu'acteur majeur de l'immobilier, notre rôle en faveur de la biodiversité s'inscrit dans une approche positive, avec pour ambition de contribuer à la réduction de l'artificialisation des sols et au développement de la biodiversité. Enjeu clé de notre stratégie RSE, la biodiversité s'inscrit comme une démarche transversale partagée par toutes nos activités et territoires en lien avec l'ensemble de l'écosystème immobilier. Nous souhaitons faire de la biodiversité un véritable atout de nos bâtiments et offres de services.

Cette charte résume nos engagements en faveur de la biodiversité.

## I. INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS TOUTES NOS ACTIVITÉS

### 1. PRÉSERVER, RESTAURER ET/OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ EN L'INTÉGRANT DANS NOS OFFRES DE PRODUITS ET SERVICES

Pour s'assurer que nos activités ont le plus faible impact négatif sur la biodiversité, que ce soit dans les immeubles que nous concevons ou rénovons cet enjeu environnemental est systématiquement pris en compte en amont des projets. Pour cela, nous cherchons les meilleures solutions et compétences pour intégrer la biodiversité dans nos activités et favorisons la mise en œuvre de mesures spécifiques visant à réhabiliter et générer un impact positif sur la biodiversité. Ces projets s'inscrivent comme de véritables relais de la biodiversité locale et éléments constitutifs des continuités écologiques.

### 2. ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LEURS SITES ET ACTIFS EN EXPLOITATION

Les immeubles que nous gérons ou occupons peuvent contribuer au développement de la biodiversité tout en améliorant le cadre de vie et de travail de leurs occupants. Nous nous engageons à proposer à nos clients (investisseurs et occupants) des solutions favorisant l'interaction entre le vivant et les usagers des bâtiments au bénéfice de leur bien-être et du développement d'expériences de nature. Nous les accompagnons avec des offres adaptées pour développer la biodiversité sur leurs projets, sites et actifs.



### 3. VALORISER LA PERFORMANCE BIODIVERSITÉ DE NOS OPÉRATIONS VIA LABELS ET CERTIFICATIONS

Nous visons un haut niveau d'engagement dans le volet biodiversité des différentes certifications environnementales et bien-être du secteur immobilier. Plusieurs de nos projets s'inscrivent notamment dans la démarche de labélisation BiodiverCity, portée par le Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI).

## DÉVELOPPER, PARTAGER ET VALORISER UNE CULTURE ET DES SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Nous nous mobilisons pour développer une culture et une expertise favorisant la biodiversité. Ceci se traduit par notre implication dans une dynamique collective avec l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes.

### 4. MOBILISER ET ENGAGER NOS COLLABORATEURS EN DÉVELOPPANT UNE CULTURE ET UNE EXPERTISE BIODIVERSITÉ

Notre engagement repose sur la sensibilisation et la formation de nos équipes aux enjeux de la biodiversité. Nous favorisons le déploiement d'initiatives et bonnes pratiques, afin d'intégrer la biodiversité dans nos activités.

### 5. SENSIBILISER NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

L'acculturation du plus grand nombre est un facteur clef pour préserver et développer la biodiversité. Nous avons à cœur de sensibiliser nos clients (investisseurs, occupants) et nos partenaires (architectes, paysagistes, entreprises d'espaces verts, AMO, collectivités, aménageurs, etc.) aux enjeux et bénéfices de la biodiversité.

### 6. CONTRIBUER AUX INITIATIVES ET TRAVAUX DE LA PROFESSION EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Signataires en 2018 de la charte « Make our planet green again » et en 2019 du Manifeste « Pour une Ville-Nature ! », initiés par le CIBI, nous souhaitons poursuivre notre engagement en faveur de la biodiversité et collaborer avec les communautés d'acteurs de la biodiversité, en cohérence avec les ambitions et législations des pays dans lesquels nous intervenons.

### 7. MESURER, SUIVRE ET RENDRE COMPTE DE NOS ACTIONS

Nous nous engageons à suivre et à rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de nos réalisations en faveur de la biodiversité dans notre reporting RSE.

### NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ CONTRIBUE À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

